



## COMMUNE DE SABLONS (38)

### MARCHES PUBLICS DE FOURNITURES COURANTES ET SERVICES

Procédure adaptée - article 28 du Code des Marchés Publics –

# FOURNITURE DE REPAS RESTAURANT SCOLAIRE DE SABLONS

## ACTE D'ENGAGEMENT Valant Cahier des Clauses Administratifs Particulières C.C.A.P.

### DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

Mairie de Sablons  
21 Route des ALPES  
38550 SABLONS

Tél. : 04.74.84.22.18  
Courriel : [mairie.sablons38550@gmail.com](mailto:mairie.sablons38550@gmail.com)

## **Article 1 : Maitre d'ouvrage**

Mairie de SABLONS -- 21 Route des ALPES - 38550 SABLONS  
Courriel : [mairie.sablons38550@gmail.com](mailto:mairie.sablons38550@gmail.com)

Dont le représentant légal est Monsieur TEIL Laurent, Maire, agissant en vertu d'une délibération n ° **2023-33** en date du **28 mars 2023**, désigné dans le marché sous le nom de « pouvoir adjudicateur ».

Marché passé en application des articles 74.II et 28 du Code des Marchés Publics et dans le cadre du décret n°93.1268 du 29 novembre 1993, complété par l'arrêté du 21 décembre 1993.

Service habilité à fournir aux bénéficiaires des nantissements et cessions de créances les renseignements mentionnés à l'article 109 du CMP.

Renseignements administratifs et techniques :

auprès de Madame Chantal BOCART STEPHAN  
Tél : 04 74 84 22 18 (mairie) ou [mairie.sablons38550@gmail.com](mailto:mairie.sablons38550@gmail.com)

Imputation : 60623

Comptable assignataire des paiements :

Madame l'Inspectrice Divisionnaire, Trésorerie du Roussillonnais, Place de la République - 38150 ROUSSILLON

Cadre réservé à la *mention* NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCE

-

**ARTICLE 2 - CONTRACTANTS**

Je soussigné (nom, prénom et qualité :

.....

Agissant au nom et pour le compte de (préciser raison sociale et forme juridique de la société)

.....

Au capital de

.....

Dont le siège social est (adresse complète et n° de téléphone) /

.....

.....

Immatriculé à l'INSEE sous le n° (n° d'identification SIRET) :

.....

Et au registre du commerce sous le n° :

.....

Après avoir pris connaissance du règlement de consultation et des documents qui y sont mentionnés et après avoir établi les déclarations prévues aux articles 45 et 46 du code des marchés publics :

- m'engage sans réserve, conformément aux clauses et conditions des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations de services dans les conditions définies ci-après, l'offre ainsi présentée ne me liant toutefois que si son acceptation est notifiée dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de remise des offres ;
- demande que la commune de Sablons se libère des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte ouvert au nom de (joindre un RIB)

Nom et raison sociale :

.....

.....

Banque (domiciliation bancaire et n° de compte) : .....

Compte n° .....

CCP, Trésor public ou autre organisme financier .....

.....

Affirmons, sous peine de résiliation de plein droit du marché ne pas faire l'objet d'une interdiction de concourir.

Nous engageons, sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations de travaux dans les conditions ci-après définies.

### **Article 3 : Prix de la prestation**

Après avoir pris connaissance du Cahier des Clauses Techniques Particulières, je m'engage à exécuter les prestations demandées au prix ci-dessous.

Fourniture (préparation et livraison), <b>liaison chaude</b>	<b>Montant Unitaire H.T. du repas en chiffres</b>	<b>Montant Unitaire H.T. du repas en lettres</b>
Repas ENFANT		
Repas ADULTE		

Les prix indiqués par le fournisseur sont réputés comprendre les frais de transports, d'assurance, toutes taxes afférentes et de manutention.

### **Article 4 : sous-traitance**

Il est précisé que les sommes dues aux sous-traitants admis au paiement direct sont payées selon le même mode de règlement que celles dues au titulaire, selon les modalités définies au paragraphe I du présent acte d'engagement.

Sous-traitance envisagée  
avant la passation du marché

(Indiquer NEANT dans cette case si aucune sous-traitance n'est envisagée : dans le cas contraire compléter l'annexe ou l'article.)

L'annexe ou les annexes au présent acte d'engagement indiquent la nature et le montant des prestations que j'envisage (remplir autant d'annexes qu'il y a de sous-traitants déclarés) de faire exécuter par des sous-traitants payés directement, les noms de ces sous-traitants et les conditions de paiement des contrats de sous-traitance ; le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque annexe constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné peut présenter en nantissement ou céder.

Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché, cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

Le montant total des prestations :

que j'envisage de sous-traiter conformément à l'annexe en cas de sous-traitance est de :

Montant TVA incluse :

.....

Nature de la prestation :

.....  
 .....

SOUS-TRAITANT	NATURE DE LA PRESTATION	MONTANT (TVA incluse)
M		
M		
M		
M		
TOTAL		

**Article 5 : Nantissement ou cession de créance**

Le montant maximal de la créance que je pourrais présenter en nantissement ou céder est ainsi

de : ..... € (en chiffres) TVA incluse.

(en lettres) TVA incluse

.....  
 .....

**Article 6 : Objet du marché**

Le présent marché a pour objet les prestations désignées ci-dessous Fourniture

(préparation et livraison) de repas au restaurant scolaire

- pour les enfants de 3 à 12 ans des écoles Maternelle et Elémentaire
- pour des adultes.
- pour les enfants lors de la tenue du centre de loisirs municipal (y compris les mercredis du temps scolaire et vacances).

Le titulaire du marché s'engage à effectuer les prestations suivantes :

- Préparation des repas et leur livraison en liaison chaude.
- Fourniture de repas de dépannage en stock au restaurant scolaire (boîtes de conserves, produits surgelés), en cas d'enfant en supplément au moment du repas.
- Une formation annuelle permanente des agents de service au fonctionnement du système de restauration en liaison chaude, à l'hygiène de la restauration collectivité sociale, et à la mise en œuvre de la méthode HACCP. (Hazard Analysis Critical Control Point).
- Des animations spécifiques (repas à thèmes).
- Souscription d'une assurance selon l'article 7 du CCTP.

### **Article 7 : Durée du marché**

La durée du marché est de un an renouvelable expressément sans pouvoir excéder trois ans.

- 1ère année : du 01 Septembre 2023 au 31 Août 2024
- 2ème année : du 01 Septembre 2024 au 31 Août 2025
- 3ème année : du 01 Septembre 2025 au 31 Août 2026

### **Article 8 : Conditions d'exécution**

Les spécifications techniques concernant les fournitures sont précisées dans le C.C.T.P relatif au présent marché. Les fournitures faisant l'objet de la commande devront être livrées à :

Restaurant Scolaire 3 rue Pasteur, 38550 SABLONS.

### **Article 9 : Jours et Horaires de livraison**

Les fournitures faisant l'objet du présent marché seront livrées, pendant la période scolaire, les jours suivants :

Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi, avant 11 heures.

Il est attiré l'attention sur le fait que les mercredis du temps scolaire et aux vacances les repas sont destinés aux seuls enfants participants au centre de loisirs municipal.

### **Article 10 : Paiements**

Le mode de règlement est le virement bancaire par mandat administratif. Le maître d'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du marché en faisant porter le montant au crédit des comptes ci-après selon les répartitions jointes en annexe 1.

<i>Compte ouvert au nom de</i> .....	<b>Joindre</b>
<b>RIB</b>	
<i>Sous le n°</i> .....	
<i>Banque*</i> .....	
<i>Code RIB</i> .....	

<i>Compte ouvert au nom de</i> .....	<b>Joindre</b>
<b>RIB</b>	
<i>Sous le n°</i> .....	
<i>Banque*</i> .....	
<i>Code RIB</i> .....	

**Article 11 : Assurances**

Le prestataire doit tenir à disposition de la personne publique une attestation d'assurance garantissant sa responsabilité à l'égard des tiers en cas d'accidents ou dommages causés par la conduite des prestations ou les modalités de leur exécution.

**Article 12 : Résiliation**

Il peut être mis fin à l'exécution des prestations faisant l'objet de la lettre de commande, avant l'achèvement de celles-ci, par une décision de résiliation du contrat qui en fixe la date d'effet,

Cas de résiliation

- Lorsque le prestataire ne se conforme pas aux dispositions du marché, la personne responsable du marché ou son représentant le met en demeure d'y satisfaire, dans un délai déterminé, par une décision qui lui est notifiée par écrit. A l'expiration de ce délai, la résiliation du marché peut être prononcée dès lors que le prestataire ne s'est pas acquitté de ses obligations.

- En cas de décès ou d'incapacité civile du prestataire.
- En cas de redressement judiciaire ou de liquidation judiciaire du prestataire.

Le présent engagement ne vaut que si l'acceptation de l'offre est notifiée au prestataire dans un délai de 120 (cent vingt) jours à compter de la date de la signature dudit maître d'œuvre.

Fait en un seul original à .....

Le.....

Le contractant (mention manuscrite « Lu et approuvé » suivie du cachet et de la signature du contractant)

**Acceptation de l'offre le .....**

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement par la personne publique chargée de mettre en œuvre la procédure.

Le représentant du Pouvoir Adjudicateur

Monsieur Laurent TEIL,  
Maire de Sablons



## Annexe n° 1 à l'acte d'engagement en cas de sous-traitance

Demande d'acceptation d'un sous - traitant et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

### 1 - MARCHE TITULAIRE

**Maître de l'ouvrage Commune de Sablons**  
**21 Route des Alpes**  
**38550 SABLONS**  
**Fourniture (préparation et livraison) de repas au restaurant scolaire par liaison**  
**chaude**

Personne habilitée à donner des renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances :  
**Madame Chantal BOCART STEPHAN**

Comptable assignataire des paiements  
**Madame l'Inspectrice Divisionnaire, Payeur de la trésorerie du ROUSSILLONNAIS**

### 2 - PRESTATIONS SOUS TRAITÉES A PAYER DIRECTEMENT AU SOUS — TRAITANT

Réservé pour la mention "nantissement ou cession de créance"

(Cadre réservé à l'administration)

### 3 - SOUS - TRAITANT

Contractant n°	
Raison sociale	
Forme juridique	
Au capital de	
Adresse	Code postal – Ville
Téléphone	Courrierl
N° de Siret/APE	N° RCS ou Métiers

Compte à créditer (joindre impérativement un relevé d'identité bancaire)

Au nom de  
Code Banque  
Code guichet  
Numéro de compte  
Clé  
Nom de la banque  
Domiciliation  
Joindre un RIB ou RIP

#### 4 - CONDITIONS DE PAIEMENT

Le règlement des comptes des sous-traitants payés directement sera effectué conformément aux dispositions des articles 135 à 137 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 et suivant les conditions définies à l'article 11.7 du CCAG

Le sous traitant déclare sur l'honneur ne pas faire l'objet d'une interdiction de concourir aux marchés publics, ou règles d'effet équivalent pour les candidats non établis en France.

Cachet et Signature du candidat ou du titulaire

A..... Le.....

#### 5 – ACCEPTATION

Le candidat présente le sous-traitant désigné ci-dessus ainsi que les conditions de paiement prévues au projet de sous-traiter

Cachet et signature du représentant légal du Maître de l'Ouvrage

Le Maître d'Ouvrage accepte le sous-traitant et agrée ses conditions de paiement.

A ..... Le .....